

Du diagnostic de territoire au diagnostic d'exploitation



Journée Phosphore – CRESEB 22-03-2017

Contexte

Bassin versant de l'Yvel-Hyvet

Superficie : 37 465 ha

22 communes (dont 13 ont leur bourg situé dans le BV)

Près de 400 exploitations agricoles



A l'aval du bassin versant, le Lac au Duc

- Retenue d'eau de 250 ha
- Base de loisirs
- Prise AEP



Problème d'eutrophisation du Lac au Duc récurrent : gêne au niveau des différents usages: eau potable, baignade, activités nautiques, pêche...

Etude obligatoire pour poursuivre la production d'eau potable :

arrêté préfectoral du 22/08/2007 autorisant le SIAEP à prélever les eaux de l'Oust à la Herbinoye en GUILLAC : « le Syndicat réalisera un inventaire hiérarchisé des origines ponctuelles de phosphore en amont du Lac au Duc »

SDAGE Loire-Bretagne 2009-2015: classement en 3B-1

Diagnostic des fuites de phosphore sur le bassin versant de l'Yvel-Hyvet et propositions de solutions correctives

Objectifs

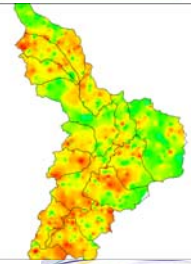
- Hiérarchiser les sous-bv les plus contributeurs en Phosphore

- Parmi les différentes sources de P :
 - distinguer la **part des pollutions ponctuelles/diffuses**
 - distinguer la **part des différentes sources : agricoles, industrielles, humaines** (assainissement individuel et collectif)

- Proposer des solutions correctives

Méthodologie

- Suivi de la **qualité** de l'eau + données **débit**
- **Calcul des flux** de Phosphore (avec *macroflux*)
- **Volet assainissement :**
 - Données *SATESE* pour le collectif
 - *SPANC* pour l'individuel
- **Volet agricole:**
 - Teneur en Phosphore des sols (*Olsen*) soit *phosphore assimilable*
 - Fertilisation
 - *Assolement* (données *RPG*)
- **Volet milieux :**
 - *Assolement*
 - *Densité bocagère*
 - *Inventaire zones humides et cours d'eau*
 - *Etude MA : état des lieux de la ripisylve*



Synthèse par sous-bassins

	Flux 04-10 Kg Pt/ha	Teneur en P du sol	Part Prairies	Bocage	Présence rejet STEP	Nombre d'installations ANC avec un fonctionnement « à risques »	Surface du SBV (ha)
Vallée de l'Yvel	0.14				Mauron	88	14000
Rézo	0.31				Guilliers	58	1458
Gaël	0.28				Saint-Léry et Concoret	235	5318
Source Hyvet	0.30				Merdrignac	216	3387
Camet Nord	0.26				St Brieuc de Mauron	54	1187
Miny	0.27					30	2064
Camet sud	0.20					21	1955
Maladrerie	0.18				Néant-sur-Yvel	112	2988
Rannée	0.15					93	1856
Bord du Lac	0.09					40	1502

Pas de corrélation directe entre un facteur et les flux de phosphore

	Acquis	Difficultés/manques
Contribution des SBV en P	Hiérarchisation des SBV	Variabilité des concentrations Fréquence de prélèvements Impossibilité de déterminer des flux réels
Volet assainissement	Contribution réelle de l'assainissement	Impossibilité de déterminer la part liée à ces rejets : fréquence des prélèvements, hétérogénéité des données SPANC
Volet agricole	Des sols riches en phosphore Equilibre entre apports et exports au global sur le BV mais de fortes disparités entre exploitations = nécessité de travailler à l'échelle de l'exploitation	P (Olsen) uniquement P assimilable Représentativité de l'échantillon Impact des techniques culturales
Volet milieux	Importance du rôle tampon du milieu (bandes enherbées, bocage...)	Nécessité d'une approche fine sur le bocage, l'occupation du sol Pas de prise en compte du réseau circulant

● Objectif:

- Faire un bilan phosphore à l'échelle de l'exploitation (pression, , techniques culturales...)
- Faire évoluer les exploitations vers des pratiques limitant les transferts de phosphore vers le réseau hydrographique

● Contenu du diagnostic

- Etat des lieux de l'exploitation

- **Volet fertilisation** : Bilan pression phosphore (à l'échelle de l'exploitation)

Calcul de la pression à l'échelle de l'exploitation, bilan agronomique P, calcul JPP, point sur les rotations, les épandages

- **Volet milieux** : zones humides et cours d'eau

- Diagnostic de parcelles à risque – méthode 2 (DPR2)

- Identification des pratiques à la parcelle

L'identification des pratiques à la parcelle se réalise sous forme de tableau par parcelle : occupation du sol, rotation longue-courte, type de rotation (avec ou sans prairie), sens du travail du sol, présence de protection en aval de la parcelle, exportation de fauche...

● Limites

- Bilan pression : à l'échelle de l'exploitation et non à la parcelle
- Diagnostic de parcelles à risque – méthode 2 (DPR2) : pas de prise en compte du sol (en attente d'un diagnostic de parcelle à risque de transfert phosphore)